

Secrétariat du Conseil d'administration

Conseil d'administration

Séance du 12 mars 2025

Point 2

**Election du vice-président du Conseil d'administration de
l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de
santé (ANSM)**

Délibération n°2025 - 02

Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles R. 5322-1 à R. 5322-5 ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et notamment ses articles 4 à 6 ;
Vu la (les) candidature(s) déposée(s) ;

Il a été procédé à l'élection du vice-président du Conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) à :

- Nombre de votants : 36

Nombre de voix obtenues pour :
Jean-Philippe PLANCON : 36

Jean-Philippe PLANCON est élu vice-président du Conseil d'administration de l'ANSM.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-13 du Code de la santé publique, approbation un mois après sa transmission aux ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, le ministre chargé de la santé peut autoriser l'exécution immédiate.